



RENDEZ-VOUS

DATE :

HEURE :

DEMANDE PASSEPORT

Pièces à présenter lors du rendez-vous

- L'imprimé de pré-demande ou le numéro de pré-demande**
*La pré-demande est à effectuer en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
Pour remplir cette dernière, vous devez connaître : Nom, prénom(s), date et lieu de naissance de vos parents*
- Carte nationale d'identité**
- Ancien passeport (en cas de renouvellement)**
- Copie d'acte de naissance de moins de 3 mois**
*(à demander à la mairie du lieu de naissance **sauf** si le lieu de naissance est une ville dont l'état-civil est dématérialisé (<https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>))*
 - Pour 1^{ère} première demande
 - En cas de perte ou vol de la pièce d'identité
 - Si carte d'identité périmée et pas de passeport valide
- Copie d'acte de mariage de moins de 3 mois (si utilisation du nom du conjoint)**
- Jugement de divorce (si utilisation du nom de l'ex-conjoint)**
- Copie d'acte de décès du conjoint**
- 1 photo récente de moins de 6 mois (fond clair, de face, tête nue...)**
- Justificatif de domicile de moins d'1 an au nom du demandeur*** (présenter original)
 - Factures : eau, électricité, téléphone
(ne sont pas acceptés les justificatifs suivants : « facture type EDF entreprise » - quittance de loyer manuscrite – attestation Total Energie sans QR code...)
 - Dernier certificat d'imposition ou de non-imposition *(sauf avis de situation déclarative)*
- * Si le demandeur habite chez ses parents ou amis il doit présenter :

 - copie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge,
 - lettre de l'hébergeant qui certifie que le demandeur habite chez lui depuis plus de 3 mois
 - justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- Pièces complémentaires pour un mineur**
(doit être présent et accompagné d'un de ses parents)
 - Carte nationale d'identité ou passeport du parent **en cours de validité**
 - livret de famille
 - Jugement de divorce ou convention
 - En cas de garde alternée : justificatif de domicile et copie de la carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité** des 2 parents
- Timbre fiscal (bureau de tabac ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>)**
 - 86 € pour personne majeure
 - 42 € pour mineur de 15 ans et +
 - 17 € pour un mineur de moins de 15 ans
- En cas de VOL du passeport : déclaration de vol établie en gendarmerie ou au commissariat de police**

Carte d'identité / Passeport

Quelle photo ?

QUALITE

- Photo nette
- Sans pliure
- Ni trace

DIMENSIONS

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

CONTRASTES

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- Pas d'ombre
- Contrastes corrects

COULEURS

- Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

EXPRESSION

- Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- Bouche fermée
- Yeux visibles et ouverts

CHEVEUX

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé



- Oreilles dégagées : sans bijoux...
- Cou dégagé : sans bijoux...

LUNETTES

Il est **FORTEMENT** recommandé de ne pas porter de lunettes.